

Atelier prospectif 1

Quelles propositions pour mieux répondre aux enjeux financiers des salariés-aidants ?

2 sessions de 2h30 en visioconférence, animées sur Klaxoon (tableau blanc virtuel)



Participants

Session 1 (5 mai 2021)

- Frédéric Achard
- Martine Consentino
- Pierre Denis
- Thierry Nouvel
- Xavier Quérat-Hément
- Mehdi Taleb
- Emilie Weight
- Franck Wismer

Session 2 (19 mai 2021)

- Sandrine Bureau
- Martine Consentino
- Pierre Denis
- Thierry Nouvel
- Xavier Quérat-Hément
- Benoit de Saint-Aubin
- Mehdi Taleb
- Emilie Weight
- Franck Wismer

Échange entre les sessions 1 et 2

- Serge Guérin
- Jocelyne Guidez

Au cours de la première session, le groupe a débattu des problèmes rencontrés par les salariés-aidants, afin de décider des problèmes auxquels ils souhaitent s'attaquer et de l'angle sous lequel les aborder. Le groupe fait le constat que de nombreuses aides existent déjà, qui sont vécues comme un véritable maquis difficile à débroussailler, pour les salariés-aidants, leurs proches, mais aussi leurs entreprises si elles souhaitent les aider.

Cherchant en priorité à simplifier l'accès aux aides existantes, le groupe identifie trois causes racine :

- Le manque de prise de conscience général au sujet de la cause des salariés-aidants
- Le manque de financement avec des difficultés réglementaires sur les financements privés et mutualisés
- La manque de visibilité, il n'y pas d'offre de service privée répondant à la fois aux besoins des salariés-aidants et aux impératifs de l'entreprise pour accompagner les aidants

Au cours de la deuxième session, le groupe a commencé à formaliser ces solutions au moyen de l'outil Business Model Canvas, qui pourront servir de base à l'élaboration d'un modèle économique par La Mutuelle Générale.

Malgré les efforts législatifs, le sujet met à mal l'ensemble des acteurs. Les arrêts de travail de complaisance se multiplient.

Les propositions



- Prévoir un régime d'exonération de cotisations de Sécurité sociale, applicable au financement patronal. Un régime d'exonération similaire existe déjà en matière de frais de santé et de prévoyance au sein des entreprises. Sans modifier la loi d'exonération, un ajout à la doctrine de la direction de la Sécurité sociale, opposable aux URSSAF, suffirait. Possibilité de recourir à un HDS prévoyance pour alimenter des contrats collectifs.
- Le financement d'un tiers aidant serait assuré par l'employeur à travers, par exemple, la souscription d'un contrat spécifique ou d'une garantie « aidant » dans un contrat de prévoyance.
- Le tiers aidant permettrait de faire émerger des métiers comme le technicien-coordonateur de l'aide psychosociale aux aidants (TCAPSA). Transformer les TCAPSA en gestionnaires d'aidants sur le modèle de la gestion de patrimoine : il serait rémunéré sur une partie variable, un pourcentage calculé sur les économies réalisées par les entreprises, les aidants, les pouvoirs publics.

Atelier prospectif 2

Quels leviers pour permettre aux TPE et PME de s'emparer du sujet des salariés-aidants ?

2 sessions de 2h30 en visioconférence, animées sur Klaxoon (tableau blanc virtuel)



Participants

Session 1 (9 juin 2021)

- Martine Consentino
- Ilan Darmon
- Laurent Delannoy
- Pierre Denis
- Olivier Frezet
- Lorène Gilly
- Corinne Labielle

Session 2 (23 juin 2021)

- Martine Consentino
- Laurent Delannoy
- Pierre Denis
- Olivier Frezet
- Lorène Gilly
- Corinne Labielle
- Vinh Ngo

Le groupe a débattu des problèmes rencontrés par les TPE-PME et des salariés-aidants dans ces entreprises, afin d'identifier des pistes de solutions, en particulier sur deux problématiques :

- Quels outils et services mettre à la disposition des PME ?
- Comment sensibiliser et mobiliser les PME sur le sujet ?

Lors de la première session, le groupe s'est montré intéressé par les outils clé-en-main existants (accompagnement associatif, plateformes de service, organismes de formation, ...).

Dans le contexte actuel, le groupe a mis la priorité sur la **création d'un guide dédié aux TPE et PME**, solution la plus facile à mettre en place, avec un impact potentiellement immédiat auprès des entreprises. Cette solution a été formalisée sous la forme d'un Business Model Canvas, elle répertorie des solutions simples et disponibles pour les aidants salariés.

Lors de la deuxième session, le groupe a choisi d'orienter son message de sensibilisation autour du guide à destination des TPE et PME. Le manque de sensibilisation est un problème clé, notamment car les dirigeants ont d'autres priorités, et sont confrontés à une méconnaissance de la situation des salariés-aidants dans leur entreprise. Sensibiliser en donnant les moyens de passer immédiatement à l'action.

Il est bien difficile pour les TPE / PME de s'emparer du sujet des salariés-aidants alors que les grandes entreprises ont encore beaucoup à faire. Indépendants et collaborateurs de petites ou moyennes entreprises bénéficient encore de peu ou pas d'information.

Les propositions



- Une diffusion de l'information packagée, mutualisée et gratuite, par les réseaux de médecine du travail, d'experts comptables, fédérations, syndicats, branches, territoires et régions, associations.
- Adopter une démarche de proximité la moins chronophage possible pour les chefs d'entreprise : mettre à disposition une information packagée auprès des salariés, faire savoir qu'elle existe par des relais locaux et de conseil (médecine du travail, experts comptables)
- Avoir une approche ludique, chaque fois que possible, pour passer le cap de l'indifférence (serious games)
- Démultiplier l'information et la prévention en phygital quels que soient les supports, de façon gratuite et pérenne
- Le guide des aidants de La Mutuelle Générale pourra être un premier support à diffuser
- Mettre en place des « sentinelles » ou « vigies » mutualisées pour plusieurs entreprises afin de relayer, diffuser, détecter, analyser, coordonner, accompagner